

Français 33 à 38 – La cohérence textuelle et l'énonciation

33- Les reprises nominales et pronominales

1) Quelques définitions : anaphore, cataphore, substitut

Les termes de reprise (nommés parfois *substituts*) sont des mots ou des groupes de mots qui rappellent une expression déjà présente dans le texte ou le discours, et qui ne peuvent se comprendre qu'en étant mis en relation avec elle. On parle de **reprise anaphorique**.

Ex : **Le loup** va et vient. Il marche de long en large.

Si le substitut précède et annonce cette expression, on parle de **cataphore**. Ex : Il marche de long en large, **le loup**.

(Anaphore linguistique # anaphore comme figure rhétorique)

Les reprises anaphoriques permettent de se référer à un individu, un objet, un fait, une idée déjà évoqués dans un texte ou un discours : on parle de **référent** (expression à laquelle se réfère la reprise). Les différents mots qui reprennent ce référent sont appelés « la **chaîne référentielle** ».

Reprise coréférentielle : lorsque les reprises renvoient exactement au même objet que celui de l'antécédent. Ex : Le loup va et vient. Il marche...

Reprise non coréférentielle : lorsque les reprises ne renvoient pas exactement au même référent. Ex : La robe de Marie est bleue, mais celle de Julie est rouge. « Celle » désigne bien une robe, mais pas la même !

2) Les différentes catégories de termes anaphoriques

Les **reprises anaphoriques** peuvent **remplacer les noms propres et représenter les personnages**, mais elles peuvent également **prendre la place de noms communs ou de GN** désignant n'importe quelle réalité du monde : **objets, actions, groupes de mots à valeur abstraite**.

On distingue les reprises pronominales et les reprises nominales.

a) **Reprises pronominales**

Ce sont des **pronoms** qui prennent la place d'un nom, d'un GN ou d'une proposition déjà évoqué :

- **Pronoms personnes de 3^{ème} personne, sujets ou compléments** : Mon frère est rentré tard. Il était fatigué.
- **Pronoms relatifs** : je décroche le téléphone qui est sur le bureau.
- **Pronoms démonstratifs** : Il y a parfois des animaux domestiques dans les classes. Ceux-ci sont appréciés des enfants.
- **Pronoms possessifs** : Il a des livres empruntés et des livres personnels. Les siens sont bien rangés.
- **Pronoms indéfinis** : Les espèces de champignons sont nombreuses. Certaines sont plus comestibles que d'autres.

Attention ! Tous les pronoms ne sont pas anaphoriques : ils peuvent être déictiques (ils ne peuvent être interprétés que par rapport à la situation), comme pronoms personnels des 1^{ère} et 2^{ème} personnes.
Ex : *Je te demande de partir.*

b) Reprises nominales

Reprise constituée d'un **groupe nominal** organisé autour d'un nom commun, qui accepte les expansions habituelles du nom :

- Reprise fidèle du même thème avec un **passage de l'indéfini au défini** : *j'habite une grande maison. La maison est très belle.*
- Reprise du même terme par un **démonstratif** : *j'habite une grande maison. Cette maison est très belle.*
- Reprise par un **déterminant possessif** : *Il habite une grande maison. Sa maison est bleue.*
- Reprise par un **hyperonyme** (mot générique) : *Un lion s'est échappé du zoo. Le félin ..*
- Reprise par un **hyponyme** (mot plus spécifique) : *Les hommes politiques deviennent vite impopulaires. Les ministres en exercice sont particulièrement affectés par cela.*
- Reprise par un **synonyme ou quasi-synonyme** : *Une bête l'a attaqué hier. L'animal est féroce.*
- Reprise par une **périphrase** (souvent pour les noms propres) : *Ils arrivèrent à Lyon. Ils tombèrent sous le charme de la ville des Lumières.*

c) D'autres reprises

Certaines reprises ne sont pas nominales ou pronominales. D'autres classes de mots peuvent jouer ce rôle :

- **Adverbes** : *Il lui a crié dessus. Elle n'a pas compris pourquoi il agissait ainsi.*
- **Adjectifs** : *son idée est fantastique. Je ne m'attendais pas à une telle idée.*
- **Verbes ou groupes verbaux** : *J'ai tondu la pelouse. Je le fais chaque dimanche.*

3) Les possibilités d'expression offertes par les reprises anaphoriques

Construction de la représentation du référent :

- Reprises apportent des **informations supplémentaires pour une meilleure compréhension**.
Ex : *Le léopard est tacheté. Ce félin possède une fourrure très douce.*
- Reprises indiquent les **relations** qui existent entre les personnages (parenté, hiérarchie etc).
Ex : *Claude se leva brusquement. L'oncle de Léa venait d'avoir une révélation.*

Expression d'un point de vue :

- Permettre aux auteurs de **faire connaître leur point de vue** ou les **points de vue de leurs personnages**.
Ex : *Le loup se promet de dévorer cette maudite jeune fille beaucoup trop sûre d'elle.*
- Permettre de faire **connaître l'orientation argumentative**.
Ex : *Un texte qui présente la didactique et emploie « une nouvelle conception de la pédagogie », « cette démarche » etc plaide visiblement en faveur de cette discipline.*

➔ Donc, les reprises anaphoriques, nominales ou pronominales, rappellent une expression déjà présente dans le texte ou le discours et ne peuvent se comprendre qu'en étant mises en relation avec elle. Elles peuvent être coréférentielles ou non.

34- Les connecteurs

1) Rôle des connecteurs

Les connecteurs sont des **mots de liaison qui articulent les informations** entre elles. Ils contribuent à **l'organisation du texte** et du discours en marquant les **relations** entre les phrases ou entre les séquences du texte.

La notion de connecteur englobe :

- Les **conjonctions de coordination** : *mais, ou, et, donc, or, ni, car,*
- Les **adverbes et les locutions adverbiales** : *d'abord, ensuite, puis, enfin, ainsi, autrement dit, au contraire, toutefois, par ailleurs, pourtant, quand même ...*
- **Certaines expressions** : *il est vrai que, toujours est-il que, la réalité est que ...*

2) Les différentes catégories de connecteurs

On peut distinguer **3 classes de connecteurs** : organisateurs textuels, les marqueurs d'une prise en charge énonciative, les connecteurs argumentatifs.

Les organisateurs textuels	Connecteurs temporels : indiquent la chronologie, structurent le texte autour de la représentation du temps. <i>Ainsi, ensuite, après, soudain, tout à coup ...</i>
	Connecteurs spatiaux : ordonnent souvent des descriptions (adverbes, locutions adverbiales, groupes prépositionnels). <i>Ici, plus haut, là, en bas, à côté de, au milieu de ...</i>
	Connecteurs marquant la progression du texte et son découpage : <ul style="list-style-type: none">- Ordonnent des énumérations : <i>tout d'abord, après, ensuite, aussi, enfin, en conclusion ...</i>- Annoncent les exemples : <i>par exemple, notamment, en particulier ...</i>- Indiquent les changements de point de vue, passage d'une partie à l'autre : <i>alors, puis, quant à, en ce qui me concerne ...</i>
Marqueurs d'une prise en charge énonciative	Ils marquent les interventions de l'énonciateur : <ul style="list-style-type: none">- Lorsqu'il signale les points de vue en indiquant leur origine : <i>selon X, d'après X, pour X ...</i>- Il précise son propos à l'aide d'un marqueur de reformulation : <i>c'est-à-dire, autrement, dit, à savoir, en d'autres termes ...</i>
Connecteurs argumentatifs	Conjonction / disjonction : la relation de conjonction marque le lien (<i>et, aussi, également ...</i>), la relation de disjonction marque la séparation (<i>ou, soit ... soit</i>).
	Opposition / concession : <ul style="list-style-type: none">- Connecteurs marquant l'opposition introduisent une objection à la phrase ou à l'argument qui précède : <i>mais, cependant, pourtant, toutefois, en revanche ...</i>- La concession consiste à admettre certains arguments du destinataire que l'on veut convaincre : <i>certes ... mais etc.</i>
	Explication / justification : <i>car, d'ailleurs, en effet, puisque ...</i>
	Conclusion : phase conclusive d'un texte ou d'un raisonnement. <i>donc, alors, c'est pourquoi, ainsi, en tout cas, finalement ...</i>

Beaucoup de connecteurs sont polyvalents, comme *ensuite, alors*.

35- Les différents systèmes d'énonciation

1) Discourt et récit

Tout énoncé est produit par un **énonciateur**, adressé à un **destinataire** dans une **situation de communication particulière**.

Les marques linguistiques qui traduisent ces différents paramètres (relation de l'énonciateur à son énoncé, relation au destinataire, changement d'énonciateur dans un même texte, relation à un lieu, à un moment ...) relèvent du phénomène de l'énonciation.

On distingue aujourd'hui deux plans de l'énonciation (travaux d'Emile Benveniste) : **énonciation de discours** (locuteur s'implique dans son énoncé) et **l'énonciation historique / de récit** (locuteur prend ses distances).

L'énonciation de discours (impliquée)	
Enonciateur	Se désigne sous la forme du pronom « je » (ou équivalents : <i>nous / mon</i>). S'adresse à un interlocuteur par la présence de <i>tu</i> ou <i>vous</i> .
Temps utilisés	Présent / passé composé / futur
Indicateurs spatio-temporels	Situés par rapport au lieu et au moment de l'énonciation (ici et maintenant). - Notions temporelles : <i>hier, demain, il y a six semaines, l'année dernière, l'année prochaine ...</i> - Notions spatiales : <i>ici, là ...</i> Ces éléments peuvent être compris que par rapport à la situation d'énonciation : ce sont des déictiques .
L'énonciation de récit / historique (à distance)	
Enonciateur	Désigné par les pronoms « il » ou « elle »
Temps utilisés	Alternance imparfait / passé simple (pas de futur)
Indicateurs spatio-temporels	Situés par rapport à des repères donnés dans le texte de façon explicite : <i>le lendemain, trois jours plus tard, la veille, à cet endroit-là ...</i>

2) Mixité énonciative dans les textes

La distinction entre « récit » et « discours » permet de certes mieux comprendre le fonctionnement des déictiques et des temps verbaux, en relation avec le choix des personnes. Elle clarifie aussi certaines différences d'emplois entre passé simple et passé composé. Cependant, cette distinction **théorique** ne doit pas masquer la **complexité du fonctionnement réel des textes**, qui présentent souvent une **imbrication des deux systèmes d'énonciation**. On distingue ainsi les textes présentant :

- **Une mixité simple** : *ex : roman*.
 - o Alternance des deux systèmes (discours / récit),
 - o Discours direct inséré dans un récit.
- **Une mixité complexe** :
 - o Récit au passé simple conduit à la 1^{ère} personne du singulier (par exemple),
 - o Mélange de passé simple et de passé composé (souvent autobiographies), où le passé révolu se rapproche du présent par le travail de la mémoire.

36- Le discours rapporté

1) Les formes du discours rapporté

Le discours rapporté sert à **rapporter des paroles ou des pensées**. Sa présence dénote donc une **double énonciation**.

Il s'insère dans un 1^{er} discours émis par un **locuteur qui reprend le discours d'autrui ou son propre discours** : *Pierre m'a dit qu'il roulait beaucoup pour son métier.*

Il tient une place importante dans les **récits** dans lesquels le narrateur rapporte les paroles et les pensées des personnages.

Il peut prendre plusieurs formes : **discours direct, discours indirect, discours indirect libre, discours narrativisé**.

2) Les différentes formes de discours rapporté

	Définition	Caractéristiques	Exemples
Discours direct	C'est le discours le plus proche des propos tenus . Il a toutes les caractéristiques de l'énonciation de discours . Attention fidélité du discours oral est qu'apparente : ne peut pas reproduire les nuances d'intonation, les pauses, les bruits divers etc. Sa fidélité porte sur les propos et pas sur la forme.	Il est inséré dans un autre discours avec : -un encadrement par des guillemets , -la présence d'une phrase introductive (avant le discours direct, à l'intérieur ou après), -si dialogue : tirets, -types de phrases typiques de l'énonciation : exclamatives, injonctives	<i>Je demandai alors : « Qu'en pensez-vous, ma sœur ? -Rien de bon ! » me répondit-elle.</i>
Discours indirect	Il est construit comme une proposition subordonnée complément d'un verbe, il perd donc son indépendance syntaxique.	Transpositions complexes de temps et de personnes . Changements de déictiques (<i>demain</i> devient <i>le lendemain</i>). Changements de types de phrases .	<i>Il m'a demandé : « As-tu lu un livre ? » -> Il m'a demandé si j'avais lu un livre. Qu'il fait chaud ! -> Elle s'exclama qu'il faisait chaud.</i>
Discours indirect libre	Il permet de rapporter les paroles et les pensées sans rompre le récit . Il peut passer inaperçu, il faut être attentif aux indices et au contexte.	Phrases indépendantes non subordonnées. Non démarqué du contexte, sans guillemets ni phrase introductive. Transpositions de temps et de personnes	<i>Octave eut de la peine à s'endormir, il avait la cervelle occupée des nouvelles qu'il avait eues. <u>Pourquoi les Campardon se montraient si aimables ?</u> <u>Quelle maladie cette femme avait-elle ?</u></i>
Discours narrativisé	Il ne rapporte pas les paroles mais laisse au lecteur le soin d'imaginer ce que le locuteur a pu dire .	Il est condensé et résumé. Il doit évoquer l'acte de dire (<i>évoquer, raconter ...</i>). Il doit donner une information sur la teneur du message.	<i>Il racontait sa vie à qui voulait l'entendre. Elle annonça son départ en Polynésie. Il s'est plaint de la nourriture.</i>

37- Les déictiques

On appelle **déictiques** des termes appartenant à **diverses classes de mots** qui ne **prennent leur sens qu'en relation avec la situation d'énonciation** dans laquelle ils sont employés.

Les déictiques se trouvent reliés aux éléments constitutifs d'une **situation d'énonciation** et s'ordonnent par rapport à trois repères majeurs :

- Les partenaires de la communication,
- Le lieu de l'énonciation et les objets présents,
- Le moment de l'énonciation.

Les déictiques sont un élément important de **l'énonciation de discours**. C'est grâce à eux que l'on **identifie les acteurs** et les **données de la situation de communication**.

Les types de déictiques

Les mots qui sont des déictiques	Les mots qui deviennent des déictiques dans des situations de discours
<p>Pronoms personnels « je » et « tu » : <i>je</i> désigne le locuteur / <i>tu</i> l'allocutaire (celui à qui le locuteur parle).</p> <p><i>Ex : Je te parle, tu m'écoutes ?</i></p>	<p>Déterminants : articles définis, déterminants démonstratifs.</p> <p><i>Ex : Passe-moi <u>le</u> crayon (suppose que dans la situation il y a un crayon).</i> <i>Ex : Donne-moi <u>ces</u> cigarettes.</i></p>
<p>Pronoms « nous » et « vous » : <i>nous</i> inclut le locuteur et une ou plusieurs autres personnes / <i>vous</i> inclut l'allocutaire et d'autres personnes.</p> <p><i>Ex : Toi et moi, nous allons gagner ! / Toi et ta sœur, vous allez gagner.</i></p>	<p>Des pronoms démonstratifs.</p> <p><i>Ex : Regardez-moi ces enfants qui courent. <u>Celui-ci</u> risque de tomber.</i></p>
<p>Des adverbes de lieu et de temps : <i>ici, maintenant, aujourd'hui, demain, après-demain, la semaine prochaine, avant-hier, cette nuit, ce soir, cette année ...</i></p> <p><i>Ex : Je viens ce soir.</i></p>	<p>Des noms : papa, maman ... Désignent le père ou la mère du locuteur ou de celui à qui il s'adresse.</p> <p><i>Ex : Bonjour, c'est <u>maman</u>. /</i></p>
<p>Déterminants ou pronoms possessifs des 1^{ère} et 2^{ème} personnes du singulier : <i>mon, ma, mes, le(s) mien(s), le(s) tien(s), la / les mienne(s), la / les tienne(s), ton, ta, tes.</i></p> <p><i>Ex : J'ai oublié <u>ma</u> clé, passe-moi <u>la</u> tienne.</i></p>	

38- La modalisation

1) Définition

La modalisation est étroitement **liée au processus d'énonciation**. Elle se traduit par divers moyens linguistiques par lesquels le sujet de l'énonciation fait **apparaître son attitude vis-à-vis de son destinataire et de son énoncé**.

Elle peut porter sur **l'énonciation** -> manière de parler (modalités d'énonciation) et/ou sur **l'énoncé** -> contenu (modalités d'énoncé).

a) Modalités d'énonciation

Elles manifestent **l'attitude du locuteur** (énonciateur) par rapport au destinataire. Elles se traduisent par des **choix de types de phrases** (déclaratif, interrogatif, injonctif) qui correspondent à **l'acte de parole visé** et à la manière dont le sujet parlant veut agir sur le destinataire : affirmer quelque chose, interroger, donner un ordre.

Attention ! Il ne faut pas confondre le type de phrase et l'usage énonciatif qui en est fait, car un acte de langage peut être direct ou indirect.

Si l'acte de langage est direct : le type de phrase est employé pour **accomplir l'acte** auquel il est associé. Par exemple, employer une phrase interrogative pour poser une question.

Si l'acte de langage est indirect : le type de phrase est employé pour accomplir un **autre acte** que celui auquel il est associé par convention. Par exemple :

- Une **phrase déclarative** peut correspondre :
 - o A un **ordre** : « *J'ai soif.* » -> *Il faut comprendre qu'il faut donner quelque chose à boire.*
 - o A une **demande** : « *J'ai besoin d'un euro.* » -> *requête « avez-vous 1€ ? »*
- Une **phrase interrogative** peut être :
 - o Une **affirmation déguisée** : « *l'effort n'est-il pas toujours récompensé ?* »,
 - o Une **demande polie** : « *Pourriez-vous me prêter votre voiture ?* »,
- Une **phrase exclamative** peut exprimer un **ordre** : « *Tu vas tomber !* » -> « *descends de là* ».

b) Les modalités d'énoncé

Elles traduisent **le point de vue du sujet de l'énonciation vis-à-vis de ce qu'il énonce**. Ce sont les indices de la **subjectivité** dans le discours, et pour en déceler les traces, il faudrait se demander ce que serait l'énoncé équivalent le plus neutre possible.

Ex : « Franchement, je trouve que tu exagères. » -> adverbe « franchement » précise l'attitude du locuteur par rapport à ce qu'il dit (« je suis franc »).

Cette subjectivité peut s'exercer sur le **plan affectif**, lorsque le locuteur exprime un **sentiment**. *Ex : « Douce France, cher pays de mon enfance. »*

Cette subjectivité peut s'exercer sur le **plan évaluatif**, lorsque le locuteur émet un **commentaire** ou un **jugement**. Il peut se situer par rapport aux **valeurs** (le bien/le mal ; le beau/le laid ...), on dit qu'il est

« **axiologique** », ou aux **savoirs** (degré de vérité, de fausseté, de certitude ...), on dit qu'il est « **épistémique** ».

Ex axiologique : C'est un grand et beau spectacle.

Ex épistémique : On dirait qu'il va pleuvoir -> « dire » au conditionnel émet une nuance de doute.

2) Les outils de la modalisation

Les moyens pour exprimer la modalisation sont divers et nombreux.

a) Choix lexicaux

Beaucoup de mots ont une **valeur sémantique affective ou évaluative** :

- **Noms simples** possédant des **synonymes** qui permettent de jouer sur le niveau de langue : *voiture, auto, bagnole.*
- **Noms dérivés** par adjonction d'un **suffixe péjoratif** : *ferraille, chauffard, marâtre ...*
- **Noms dérivés de verbes** ou **d'adjectifs subjectifs** : *l'amour, la crainte, la beauté ...*
- **Adjectifs** ayant un fort contenu **affectif** : *drôle, effrayant, pauvre ...*
- **Adjectifs** ayant un fort contenu **évaluatif** : *petit, certain, douteux ...*
- **Verbes** exprimant :
 - Un **sentiment** : *détester, adorer, haïr ...*
 - Une **opinion** : *penser, croire*
 - Une **perception** : *sentir, sembler, paraître*
 - Une **volonté** : *vouloir, souhaiter, espérer ...*
- Auxiliaires modaux comme **pouvoir** (idée de **possibilité**), **devoir** (idée **d'obligation**),
- **Adverbes** et locutions adverbiales : *peut-être, certainement, assurément, probablement ...*
- **Interjections** qui correspondent à une intervention explicite de l'énonciateur -> fort contenu expressif : *Hélas ! Parfait !*

b) Choix du temps des verbes

L'énonciateur peut exprimer son point de vue sur l'énoncé en choisissant le **temps du verbe**. Certains temps comme le futur ou le conditionnel ont **plusieurs valeurs modales**.

Ex : « Il viendra demain » (c'est sûr) / Il viendrait demain (ce n'est pas sûr du tout).

La modalisation ne s'exprime pleinement que lorsque l'énonciateur a le **choix de la forme à utiliser** et qu'il n'est pas contraint par l'usage (contrairement au **subjonctif** dans les subordinées). La langue nous oblige à utiliser le subjonctif dans « *Je souhaite qu'il vienne* », mais les différences de valeur modale sont nettes entre :

- « *Il admet qu'elle est venue* » -> **objectif**,
- « *Il admet qu'elle soit venue* » -> **réticence à le croire (subjonctif)**.

c) L'intonation à l'oral, la ponctuation à l'écrit

L'intonation peut manifester **l'attitude de l'énonciateur** par rapport à ce qu'il dit : son adhésion ou son doute, sa distance etc.

A l'écrit, la **ponctuation** et la **typographie** apportent **plusieurs moyens d'expression de la modalité** : sentiment avec un point d'exclamation, insistance par le soulignement, caractères italiques, gras ou majuscules, distance par les guillemets et les parenthèses.